



**PROCEDURE ADAPTEE**  
(Article R.2123-1-1° du Code de la commande publique)

***Annonce intégrale parue au BOAMP sous le n°25-39210***

**COLLECTIVITE :**

VILLE DE BIARRITZ

Direction Juridique et Commande Publique

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

**OBJET DU MARCHÉ :**

Accord-cadre à bons de commande pour des prestations de sécurité

Le marché sera conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes sans minimum et avec maximum.

Le montant maximum des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Maximum HT
150 000 €

L'accord-cadre est conclu pour **une durée d'un an** à compter de sa notification.

**OBTENTION DES DOSSIERS :**

Le dossier peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :**

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz :

[www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

**REMISE DES OFFRES :**

**Le lundi 5 mai 2025 à 16H00** par voie électronique à l'adresse suivante :

[www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).